



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 23 octobre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances.

Après deux baisses successives des taux d'intérêt directeurs par la Banque Centrale Européenne, se pose la question de savoir si les banques de la place financière ne devraient pas également répercuter cette baisse auprès de leurs clients. Or, selon mes informations, cela ne semble pas encore être le cas pour toutes les banques. Cette question est d'autant plus d'actualité qu'une baisse des taux d'intérêt débiteurs faciliterait l'accès au logement.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

- **Monsieur le Ministre est-il au courant de cette situation ?**
- **Monsieur le Ministre peut-il nous informer combien de banques ont opéré une baisse des taux ?**
- **Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que les banques devraient automatiquement répercuter la baisse des taux auprès de leurs clients ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député